

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 9 FEVRIER 2010

**Présentation de la campagne
“La ceinture, toujours. A l’arrière aussi.”
08/02/2010 – 07/03/2010**



Etienne SCHOUPPE
Secrétaire d'État à la Mobilité
Président de l'Institut Belge pour la Sécurité Routière

INTRODUCTION

Les scientifiques ne laissent subsister aucun doute : la ceinture de sécurité est l'une des façons les plus simples et les moins chères de réduire les conséquences d'un accident et le nombre de victimes de la route. Bien qu'ils soient convaincus de l'utilité de la ceinture, de nombreux occupants "oublient" de s'attacher en voiture, principalement aux places arrière. Les gens savent aussi que le port de la ceinture est obligatoire à toutes les places, mais se montrent souvent nonchalants à cet égard – surtout en ville et pour les petits trajets. Une nonchalance qui peut mettre leur vie en danger...

POURQUOI ATTACHER SA CEINTURE ?

La ceinture de sécurité telle que nous la connaissons existe déjà depuis plus de 50 ans et a évolué au fil du temps. Ainsi, des prétentionneurs sont présents dans de nombreuses voitures modernes et sont munis de systèmes électroniques qui activent les ceintures à l'approche d'une collision. Le principe reste inchangé : maintenir le corps à sa place dans la voiture lors d'un choc soudain. Lorsqu'un accident se produit, des forces énormes sont en effet libérées. Les occupants qui ne sont pas attachés sont projetés contre les parois intérieures de la voiture ou contre les autres passagers, et courent le risque d'être éjectés du véhicule.

Si cela se produit, les chances de survie sont minimales. Une personne éjectée d'un véhicule a cinq fois plus de risques de décéder qu'une personne qui porte sa ceinture de sécurité. Même dans une voiture équipée d'airbags, il est vital de porter correctement la ceinture. Celle-ci maintient les occupants dans la bonne position, afin que l'airbag puisse remplir comme il se doit son rôle de protection complémentaire.

Certains pensent qu'ils peuvent se protéger eux-mêmes ou leurs enfants sans l'aide de la ceinture en cas d'accident. Pourtant, face à la puissance d'un accident, personne n'est à l'abri – même lorsqu'il s'agit d'une collision à une vitesse relativement faible. Pour vous donner un exemple : l'impact lors d'un accident à une vitesse de 50 km/h multiplie par 35 le poids de la personne. Ainsi, un enfant de 25 kg se transforme en une masse de près d'une tonne...

De manière générale, la ceinture réduit de plus de 40 % le risque de traumatisme crânien et de 50 % le risque de décès ou de lésions en cas d'accident. Celui qui porte sa ceinture, peut survivre à des accidents jusqu'à 100 km/h. Ce que beaucoup d'usagers de la route ignorent, c'est que, sans ceinture, le risque de décès existe déjà à partir de 20 km/h. L'effet sécuritaire des ceintures est surtout efficace à des vitesses peu élevées et diminue proportionnellement à l'augmentation de la vitesse. C'est pourquoi il est important de porter sa ceinture même en agglomération.

Enfin, lors d'un impact, les passagers arrière qui ne sont pas attachés peuvent percuter les passagers avant et provoquer de graves lésions. C'est ainsi qu'une étude japonaise a révélé que 80 % des décès recensés parmi les passagers avant seraient évitables si les passagers arrière étaient attachés.¹ Raison de plus pour ces derniers de boucler leur ceinture...

LES ENFANTS AUSSI !

Pour les enfants de moins de 1,35 m, des règles spécifiques s'appliquent. Leur taille et leur poids, mais aussi la répartition du poids du corps, exigent des moyens de protection spéciaux, tels que les sièges-autos et les rehausseurs. L'effet de ces dispositifs de protection spécifiques est encore plus efficace que le port de la ceinture, quel que soit l'âge et la place occupée dans le véhicule.²

Sous prétexte qu'il ne s'agit que d'un petit trajet, de nombreux parents installent simplement leur enfant sur la banquette arrière ou dans un siège-auto, sans prendre le temps de l'attacher. Ils oublient qu'un accident peut survenir à n'importe quel moment – et donc également pendant un trajet de seulement 5 minutes – et surtout qu'un siège-auto doit être utilisé correctement afin de pouvoir assurer la protection nécessaire...

Pour se faire une meilleure idée de l'impact, on peut faire la comparaison avec une chute. Ainsi, un choc à une vitesse de 30 km/h équivaut, pour un enfant non-attaché, à une chute du premier étage d'un immeuble ! A 50 km/h, un accident correspond à une chute d'environ 10 mètres, soit à peu près 3 étages ! Bref, véhiculer un enfant non-attaché dans une voiture, c'est comme le laisser jouer sur un balcon sans garde-fou.

¹ Cette étude portait sur des accidents impliquant des voitures transportant au moins deux passagers arrière et dans lesquels tous les passagers ont au moins été blessés.

² SWOV (2007). Fiche ceintures de sécurité et sièges-autos. SWOV, Leidschendam.

LES BELGES ET LA CEINTURE : PEUT MIEUX FAIRE

Malgré l'efficacité incontestable de la ceinture, notre pays est encore à la traîne en ce qui concerne le port de la ceinture. Des chiffres récents montrent qu'en moyenne 80 % des Belges déclarent porter "toujours" la ceinture de sécurité lorsqu'ils sont assis à l'avant de la voiture. A l'arrière, la moyenne n'est que de 62 %.³ A titre de comparaison, chez nos voisins, plus de 9 occupants sur 10 portent leur ceinture. Il n'y a donc pas de raison pour qu'il ne puisse pas en être de même chez nous.

Je porte toujours ma ceinture de sécurité... (%)			
	En ville	Sur les routes régionales	Sur autoroute
En tant que conducteur	74	78	81
En tant que passager avant	79	82	84
En tant que passager arrière	60	62	65

Les chiffres varient en fonction du type de route, de l'âge et du sexe des occupants, et de la région. Le port de la ceinture est le plus fréquent sur autoroute et aux places avant, et le moins fréquent en ville et aux places arrière – et ce, alors que la ceinture protège surtout à faible vitesse ! De plus, les 15-34 ans et les hommes portent le moins souvent la ceinture. Enfin, le port de la ceinture est à la traîne en Wallonie, par rapport à la Flandre et à Bruxelles.

Je porte toujours ma ceinture de sécurité... (%)									
	Conducteur			Passager avant			Passager arrière		
	Ville	Routes régionales	Auto-routes	Ville	Routes régionales	Auto-routes	Ville	Routes régionales	Auto-routes
Homme	67	71	76	70	73	77	49	54	59
Femme	84	87	88	87	88	90	67	67	69
15-34	68	70	73	70	73	78	49	52	56
35-54	75	79	82	85	88	89	65	67	67
55+	80	82	86	84	84	86	69	72	76
Flandres	77	78	82	79	79	84	67	67	69
Bruxelles	78	86	94	86	95	91	46	58	72
Wallonie	68	73	75	79	81	83	51	53	54

³ IPSOS (2009). Post-test campagne ceinture de sécurité 2009. Etude réalisée sur demande de l'IBSR, au moyen d'une enquête face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de 1 024 personnes.

L'IBSR a aussi sondé les raisons pour lesquelles les gens ne portent pas leur ceinture. Les causes les plus souvent citées sont l'inconfort, la distraction et la paresse. Le fait qu'il ne s'agit que d'un petit trajet est aussi une excuse fréquemment invoquée. Alors que 4 petits trajets d'un quart d'heure comportent autant de risques qu'un trajet ininterrompu d'une heure... Il n'y a donc aucune raison de porter la ceinture dans ce dernier cas et pas dans les quatre autres.

Il est également intéressant de constater que plus de 80 % des conducteurs qui portent eux-mêmes la ceinture, demandent à leurs passagers non-attachés de la boucler eux-aussi. Les conductrices et les personnes âgées de plus de 35 ans obtiennent les meilleurs scores à cet égard. C'est surtout aux passagers avant que le conducteur demande le plus souvent de s'attacher. Cette demande est moins souvent exprimée lors de trajets urbains ou lorsque le passager est assis à l'arrière.

Raisons pour ne pas porter la ceinture %	Conducteur	Passager avant	Passager arrière
Inconfort	37	44	29
Distraction	24	29	30
Paresse	21	25	32
Petit trajet	15	11	7

MOTIVATIONS POUR PORTER LA CEINTURE

Enfin, on s'est également demandé quels éléments pourraient inciter les occupants à porter leur ceinture. Comme on pouvait s'y attendre, la plupart des personnes interrogées ont répondu que leur comportement pourrait principalement être influencé par des amendes plus élevées et des contrôles plus nombreux. Le fait que l'on connaisse quelqu'un qui ait été blessé ou soit mort dans un accident de la route constitue également une raison pour toujours porter sa ceinture. Par ailleurs, les passagers avant et arrière seraient davantage enclins à s'attacher si le conducteur le leur demandait.

Motivations pour porter la ceinture %	Conducteur	Passager avant	Passager arrière
Amendes plus élevées	40	38	25
Plus de contrôles de police	39	30	21
Connaissances blessées ou décédées	20	18	23
Demande du conducteur	-	28	29

Des études montrent que des contrôles renforcés associés à une sensibilisation sont très efficaces pour inciter les usagers de la route à modifier leur comportement. C'est pourquoi la police sera particulièrement vigilante durant les prochaines semaines. Pendant les contrôles de routine, le port de la ceinture constitue d'office un point de contrôle. Même la personne qui se trouve à l'arrière du véhicule peut faire l'objet d'une perception immédiate de 50 euros.

En outre, de plus en plus de voitures sont équipées de témoins, qui rappellent aux occupants de boucler leur ceinture, ce qui est une bonne chose. Au cours des tests de sécurité EuroNCAP, les voitures équipées d'un témoin de non-bouclage de la ceinture reçoivent des points supplémentaires. La Commission européenne envisage de rendre obligatoires ces systèmes dans les voitures.

Pour terminer, il reste à souligner la problématique des dispenses du port de la ceinture. Actuellement, pas moins de 250.000 Belges sont dispensés du port de la ceinture de manière permanente pour raisons médicales, alors que le message doit être qu'il vaut toujours mieux s'attacher en voiture. C'est pourquoi les médecins devraient disposer d'un mémento reprenant des informations sur l'importance de la ceinture et la portée limitée d'une dérogation. Afin de permettre aux médecins de mieux évaluer dans quels cas une exemption pour raisons médicales est justifiée, une liste des affections qui entrent en considération sera établie.

CONCLUSION

Bien que la plupart des usagers soient convaincus de l'efficacité de la ceinture, bon nombre d'entre eux ne prennent toujours pas la peine de s'attacher, principalement sur de courtes distances. Plus encore qu'une habitude, le fait de boucler sa ceinture en voiture doit devenir un réflexe, quelque chose que l'on fait sans y penser. Il est en effet essentiel de vous protéger, vous et vos passagers, si un incident devait survenir. Au travers de la campagne que nous présentons aujourd'hui, nous voulons franchir un pas supplémentaire dans la bonne direction. L'objectif final est de diminuer significativement le nombre de victimes de la route. Un simple clic peut en effet sauver des vies.